



## DEMANDE D'AJOUT, MODIFICATION OU RETRAIT DE PRIME

(À REMPLIR PAR LE SUPÉRIEUR IMMÉDIAT)

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ		N° employé :
Nom :		Prénom :
Titre d'emploi		N° titre d'emploi

DÉTAIL DE LA DEMANDE					
N° de la prime	Nom de la prime	Taux ou montant	Action		Date effective
			Ajout	Retrait	
185	Chef d'équipe	28,83 \$/sem.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Personne qui, sous la direction du chef de service, tout en travaillant elle-même, voit à l'entraînement et à la coordination des activités d'un groupe de personnes salariées de sa catégorie. Le fait d'initier une nouvelle personne salariée, de vérifier son travail ou de participer à l'occasion à l'entraînement de personnes salariées ne donne pas droit à la prime.					
190	Assistant chef d'équipe	17,26 \$/sem.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Personne qui partage la responsabilité de la personne salariée chef d'équipe et la remplace en son absence.					
210	Coordination professionnelle	5 %	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avec cette demande, la prime demandée sera versée à temps complet La personne salariée qui se voit confier la supervision du travail et la responsabilité d'un groupe constitué d'au moins <b>4 personnes salariées professionnelles</b> reçoit une prime de 5% de son salaire. ( <b>Salarié professionnel seulement</b> )					
Liste des personnes salariées professionnelles supervisées (au moins 4)					
	Nom	Prénom	Titre d'emploi	Matricule	
1					
2					
3					
4					

AUTORISATION DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	
Nom :	
Signature :	
No tél. :	
Acheminez ce formulaire signé à l'adresse courriel : <a href="mailto:prase.remuneration.estrie@ssss.gouv.qc.ca">prase.remuneration.estrie@ssss.gouv.qc.ca</a>	

SECTION RÉSERVÉE AU SECTEUR RÉMUNÉRATION	
Codé par :	Date :
Paie no :	
Demandez la rétro ou la récupération au Service de la paie À intégrer au GDE	